

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R32-2017-104 quater

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2017

TABLE DES MATIERES

DIRECTION RÉGIONALE DE ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE - DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DES HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation de signature dans le cadre de chorus formulaire.

Décision portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire.



DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES
PENITENTIAIRES DES HAUTS-DE-FRANCE
DEPARTEMENT BUDGET ET FINANCES

Lille, le mercredi 12 avril 2017

DECISION

Portant délégation de signature dans le cadre de chorus formulaire

Le directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France :

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Alain JEGO, directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat

Vu l'instruction codificatrice n° 10-014-B du 2 avril 2010

DECIDE

Article 1 : Conformément à l'arrêté du 20 mai 2008 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués, il est donné subdélégation de signature pour la validation dans « chorus formulaire » des actes préparatoires aux écritures comptables dans chorus (validation des demandes d'achats et constatation des services faits), aux agents dont les noms suivent :

ANNEXE

Agents devant bénéficier d'une délégation de signature en raison de leur profil (Validation des demandes d'achats / Constatation des services faits)

				Profil dans chorus formulaire		
Structures	Nom de l'agent	Prénom de l'agent	Fonction	Validation des DA	Constatation des SF	
	AURIBAULT	SYLVIE	Econome	Х	X	
MA AMIENS	BREUIL	VINCENT	Econome adjoint	Х	X	
	DEHAINE	FRANCK	Econome	X	X	
MA ARRAS	TERRISSE	MARJORIE	Econome adjoint Adjoint administralif	- x	×	
CD BAPAUME	MERLIN	MARYLINE	Econome	X	Х	
CP BEAUVAIS	LECOMTE	CECILE	Adjoint régle	x	Х	
V. Danorina	DELPORTE DUCOURANT	MELANIE STEPHANIE	Econome	X	X	
MA BETHUNE	BULTEL	FREDERIC	Econome adjoint	X	X	
	CERCUS	ISABELLE	Econome adjoint	X	X	
CP CHÂTEAU-THIERRY	DELVAL	BEATRICE	Econome Adalast de Polisianis	- x	x	
	MARLIERE	SANDRINE	Adjoint administratif Adjoint dadministratif	X	Х	
MA DOUAL	AVIEZ LAURENT	VERONIQUE MARIE-CLAUDE	Secrétaire administralif - Econome	Х	Х	
	GILLERON	NATHALIE	Adjointe administratif -Econome adjointe	X	X	
MA DUNKERQUE	FLAMENT	DAVID	Adjoint administratif - Econome	X	X	
CP LAON	FRANQUELIN-HERBOMEL	HELENE	Econome	X	- x	
	AUDIERE	PHILIPPE	Responsable de l'économat et de la gestion déléguée	- x	x	
CP LIANCOURT	LEQUEN	MARYLINE	Adjointe au responsable économat Secrétaire administratif -Responsable des services économiques	Ŷ	×	
	DHAINAUT	HELENE ELODIE	Adjoints Econome	X	Х	
CP LILLE-ANNOEULLIN	MOUTON KOCONKA	JEAN-ROBERT	Attaché d'administration, responsable du suivi du marché et des services énonomiques	x	X	
	LAIGLE	SYLVIE	Adjoint administratif	X	X	
CP LILLE-LOOS-SEQUEDIN	VERGOTTE	CHRISTOPHE	Attaché d'administration, responsable du pôle financier	X	x	
Ch fiffe-foos-sedorpus	DUPET	PEGGY	Econome Attachée d'administration		X	
CP LONGUENESSE	BOUZIN	CECILE	Attactive dadrimistration Adjoint administratif	х	Х	
CF LONGOLINEGOL	VANDERMERSCH	DELPHINE PIERRE	Econome	X	X	
CP MAUBEUGE	DEMEURE DRUESNE	FABRICE	Econome adjoint	X	X	
	BLONDEAU FRANCOIS	AURELIE	Régisseur	X	X	
EPM QUIEVRECHAIN	LAMOURETTE	GRAZIELLA	Régisseur adjoint			
MA VALENCIENNES	DUCHEMIN	VERONIQUE	Secrétaire administratif - Responsable pôle économat et comptabilité	X	X	
	LAPOINTE	PIERRICK	Adjoint administratif Attachée d'administration chargée du suivi de la gestion déléguée et		1	
CP VENDIN LE VIEIL	BARON	HELENE	des services financiers Responsable économat	X	X	
	SLASKI	FRANCK PHILIPPE	Econome	×	X	
SPIP DE L'AISNE	PRUVOST WITTIER	AGNES	Secrétaire administratif	Х	X	
	AUVRAY	CHRISTOPHE	Attaché d'administration, responsable des services administratifs et financiers	1	X	
SPIP DU NORD	DENIS	ELODIE	Régisseur / économe	X	X	
	VANDENBUSSCHE	DEBORAH	Adjoint administratif	 	Î	
	GEFFROY	PASCAL	Attaché d'administration DESPIP	x	X	
SPIP DE L'OISE	TANGUY	DOMINIQUE JOELLE	Econome		Х	
	DEMAY FLOUQUET	THIERRY	Attaché d'administration - Econome	X	X	
SPIP DU PAS-DE-CALAIS	WANDZEL	CATHERINE	Secrétaire administralif - Responsable des services administralifs e financiers		X	
	VANDEKERCHOVE	BRIGITTE	Econome	X	 	
SPIP DE LA SOMME	SPANNEUT	LAETITIA	Adjoint administratif Responsable du département du budget et des finances	x	l x	
	WACRENIER	RUDY MAGALI	Responsable du département du budget et des finances Adjointe au responsable du département du budget et des finances		X	
	D'ALLENDE KAHLI	HOURYA	Sécretaire administratif			
	LEYBROS	DALILA	Adjoint administratif	X	X	
	WYART	CHRISTINE	Adjoint administratif	X	X	
DISP LILLE Slège	SILOEMBET	GISELE	Adjoint administratif	X	 	
	SZAREK	LUDOVIC	Adjoint administratif Adjoint administratif	+	x	
	GABELLE	CHANTAL BEATRICE	Adjoint administratif	X	X	
	SOANANTOANDRO POTTERIE	MARIE	Adjoint administratif	X	X	

Article 2 : Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-De-France.

Article 3 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au trésorier payeur général compétent, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Haut-De-France et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires des Hauts-De-France.

Le Directeur Interrégional,



DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES
PENITENTIAIRES DES HAUTS-DE-FRANCE

DEPARTEMENT BUDGET ET FINANCES

Lille, le mercredi 12 avril 2017

DECISION

Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Le directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France :

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Alain JEGO, directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat

DECIDE

Article 1 : Conformément à l'arrêté du 20 mai 2008 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués, il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses inscrites au budget du ministère de la justice, aux agents dont les noms suivent :

PROGRAMME 107

Direction

Nom et prénom des valideurs		BOP 107 : titres 2, 3, 5 et 6		
		ENGAGEMENT JURIDIQUE (EJ)	CERTIFICATION DU SERVICE FAIT	DEMANDE DE PAIEMENT (DP)
		Responsable	Responsable	Responsable
WILLEMOT	Daniel	X	X	Х
DELALEU	Frédéric	X	Х	X

912				
DEPENSES	RECETTES			
Responsable	Responsable			
X	X			
X	X			

Département du Budget et des Finances

		BOP 107 : titres 3, 5 et 6		
Nom et prénom des valideurs		ENGAGEMENT JURIDIQUE (EJ)	CERTIFICATION DU SERVICE FAIT	DEMANDE DE PAIEMENT (DP)
		Responsable	Responsable	Responsable
WACRENIER	Rudy	Х	X	X
D'ALLENDE	Magali	Х	X	X

912				
DEPENSES RECETTES				
Responsable	Responsable			
X	X			
Х	X			

Département des Affaires Immobilières

	1		BOP IMMO 107 titre 5		
Nom et prénom des valideurs		ENGAGEMENT JURIDIQUE (EJ)	CERTIFICATION DU SERVICE FAIT	DEMANDE DE PAIEMENT (DP)	
		Responsable	Responsable	Responsable	
JORIATTI	Alain	X	X	X	
DUPONT	Virginie	Х	X	X	

Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales

	1			
Nom et prénom des valideurs		JURIDIQUE (EJ) DU SERVI	CERTIFICATION DU SERVICE FAIT	DEMANDE DE PAIEMENT (DP) Responsable
			Responsable	
DESCAMPS	Valérie	X	Х	X
ROBERT	Anthony	Х	X	X
VERRONS	Jenny	X	X	X
NYBELEN	Mathieu	X ·	X	X

Article 2 : Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-De-France.

Article 3 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires des Hauts-De-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au trésorier payeur général compétent, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-De-France et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires des Hauts-De-France.

Le Directeur Interrégional,

Alain JEGO

Alain